



MAIRIE DE VALAVOIRE
04250
09.64.26.62.50
mairie-de-valavoire@wanadoo.fr

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 7 avril 2025

Présents : Magali COLOMBERO, Bernard BAYLE-RAVEL, Hervé MIRAN, Christiane RICHIER PEIRETTI, Monique SEVIKIAN, Véronique PICHON, Patrice SCHULZ.

Sophie SACCHETTI assiste à la réunion.

Absent(e.es.s) excusé(e.es.s) : /

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : Bernard BAYLE-RAVEL

Début : 09h45

- **APPROBATION PV DU jeudi 30 janvier 2025**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce PV de séance.

- **DELIBERATIONS**

- **Vote du compte financier unique 2024 du budget principal**

Vote = 6 voix « pour » (unanimité)

Monsieur le Maire demande si tous les conseillers ont bien reçu les documents relatifs à ce conseil, dont les comptes financiers uniques et les projets de budget.

Le compte financier unique a été validé avec les services de la Trésorerie qui n'a relevé aucune anomalie.

Monsieur le 1^{er} Adjoint donne les résultats du budget général 2024 et donne lecture de la délibération.

Monsieur le Maire quitte la salle du conseil et ne prend pas part au vote.

- **Vote du compte financier unique 2024 du budget Eau et Assainissement**

Vote = 6 voix « pour » (unanimité)

Le compte financier unique a été validé avec les services de la Trésorerie qui n'a relevé aucune anomalie.

Monsieur le 1^{er} Adjoint donne les résultats du budget de l'eau pour 2024 et donne lecture de la délibération.

Monsieur le Maire quitte la salle du conseil et ne prend pas part au vote.

Affectation de résultats

Vote = 7 voix « pour » (unanimité)

Les tableaux ci-dessous sont projetés au mur :

| BUDGET PRINCIPAL 2024 | |
|---|-------------|
| Résultat de la section fonctionnement | |
| Résultat de l'exercice | 31 413,20 |
| Résultat reporté de l'exercice antérieur | 146 882,17 |
| Résultat de clôture à affecter | 162 524,62 |
| Besoin de financement de la section d'investissement | |
| Résultat de la section d'investissement | 27 680,82 |
| Résultat reporté de l'exercice antérieur | - 14 770,75 |
| Résultat cumulé | 12 910,07 |
| RAR en dépenses | - 15 192,00 |
| RAR en recettes | 24 091,00 |
| Solde des RAR | 8 899,00 |
| Besoin de financement | 0 |
| Affectation du résultat | |
| Couverture du besoin de financement (compte 1068) | 0 |
| Dotation complémentaire en réserves 1068 | 0 |
| Excédent reporté en section de fonctionnement 002 | 162 524,62 |

Monsieur le 1^{er} Adjoint commente les résultats :

Dans la section fonctionnement :

Résultat positif en 2024, plus de recettes que de dépenses : 31 413.20

Résultat reporté positif (2023 et avant) : 146 882.17

Dans la section investissement :

Résultat positif en 2024, plus de recettes que de dépenses : 27 680.82

Résultat reporté négatif (2023 et avant) : - 14 770.75

Des restes à réaliser positifs :

15192 en dépenses correspondants au devis de Routière du Midi pour l'aire de retournement des camions OM

24091 en recettes correspondants aux FODAC 2022, FODAC 2023 et à la DETR 2017 demandés fin 2024

TOTAL des restes à réaliser : 8899

Les sections fonctionnement et investissement sont positives, pas de besoin de financement sur aucune des 2 sections.

Excédent reporté en section de fonctionnement = Résultat de clôture 2024 = **162 524.62**

Excédent reporté en section d'investissement = Résultat de clôture 2024 = **12 910.07**

| BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT 2024 | |
|---|------------|
| Résultat de la section fonctionnement | |
| Résultat de l'exercice | - 7697,94 |
| Résultat reporté de l'exercice antérieur | 11 858,77 |
| Résultat de clôture à affecter | 0 |
| Besoin de financement de la section d'investissement | |
| Résultat de la section d'investissement | - 436,37 |
| Résultat reporté de l'exercice antérieur | - 2 086,46 |
| Résultat cumulé | - 2 522,83 |
| RAR en dépenses | 0 |
| RAR en recettes | 0 |
| Solde des RAR | 0 |
| Besoin de financement | 2 522,83 |
| Affectation du résultat | |
| Couverture du besoin de financement (compte 1068) | 2074,37 |
| Dotations complémentaires en réserves 1068 | 0 |
| Excédent reporté en section de fonctionnement 002 | 0 |

Dans la section fonctionnement :

Résultat négatif en 2024, plus de dépenses que de recettes : -7697.94

MAIS résultat reporté positif (2023 et avant) : 11 858.77

Dans la section investissement :

Résultat négatif en 2024, plus de dépenses que de recettes : -436.37

Résultat reporté négatif (2023 et avant) : - 2086.46

Pas de Restes à réaliser

Donc Résultat de clôture affecté au 1068 excédent de fonctionnement capitalisé (en INVESTISSEMENT) : 2074.37

Besoin de financement en section d'investissement (au 001 en dépenses) : - 2522.83

L'affectation de résultats est votée à l'unanimité.

Vote des taxes 2025

Vote = 7 voix « pour » (unanimité)

| | <i>Taux de référence en 2024</i> | Taux proposés pour 2025 | Taux adoptés pour 2025 |
|--------------------------------|----------------------------------|-------------------------|------------------------|
| TAXE FONCIERE BATIE | 27,30% | 27,30% | 27,30% |
| TAXE FONCIERE NON BATIE | 33,29% | 33,29% | 33,29% |
| TAXE D'HABITATION | 7,55% | 7,55% | 7,55% |

Le conseil décide à l'unanimité de conserver les taux de 2024.

Subventions aux associations

Vote = 7 voix « pour » (unanimité)

Monsieur le Maire propose de verser les subventions aux associations suivantes :

Association AIDE (CLAMENSANE) : 100 €

Groupement Départemental des lieutenants de l'ouvrier 04 (VALENSOLE) : 100 €

Association AM'API (LA BRILLANNE) : 100 €

Club du grand Vallon (LA MOTTE DU CAIRE) : 50 €

Association Ciel mon marché! Collectif de lien : 50 €

Comité des fêtes (VALAVOIRE) : 200 €

Véronique PICHON demande s'il y a des associations culturelles. Hervé MIRAN répond qu'il n'y en a malheureusement pas dans la vallée mais qu'il y a le théâtre Durance à Château Arnoux qui est un théâtre national et qui délocalise quelques spectacles dans les environs de Sisteron. Il ajoute qu'il est membre de la commission Culture de la CCSB, mais que le seul sujet de la commission est l'école de musique intercommunale.

Christiane RICHIER PEIRETTI intervient afin de savoir si le comité des fêtes a des statuts. Hervé MIRAN lui répond que le comité était en dormance mais qu'il devrait être reconstitué cette année.

Magali COLOMBERO a appris que les chasseurs sont à la recherche de subventions pour organiser la fête de la chasse à Nibles cet été. Aucune demande à ce sujet n'a été transmise à la mairie.

Les propositions de subventions sont votées à l'unanimité.

Vote du budget principal 2025

Vote = Voir détails

- Les dépenses et recettes en section de fonctionnement sont votées à l'unanimité.
- Pour l'**aménagement de l'espace public** : Opération adoptée à l'unanimité en dépenses d'investissement. Erreur d'imputation en 2024.
- Pour le **recalibrage de la voie communale du facteur** : travaux pour réhabiliter le chemin qui part de la Lauzette pour arriver à Repuirenc. Opération adoptée à l'unanimité en dépenses d'investissement. Une délibération sera proposée pour les demandes de subventions une fois les devis reçus et dossiers complétés.
- Pour les **barrières sur pistes ONF** : Opération adoptée à l'unanimité en dépenses d'investissement. Une délibération sera proposée pour les demandes de subventions une fois les devis reçus et dossiers complétés.
- Pour l'**ombrière sur parking, garage, local matériel et permis** : Monique SEVIKIAN demande s'il est possible de dissocier le garage de l'ombrière car le garage lui semble nécessaire mais pas le côté ombrière. Hervé MIRAN lui répond que c'est une unité. L'abattage de l'arbre côté compost est en question : peut-être l'étêter dans un 1^{er} temps ?
Opération adoptée à la majorité des membres présents (5 pour - 2 contre, Christiane RICHIER PEIRETTI et Monique SEVIKIAN) en dépenses et à la majorité des membres présents (6 pour - 1 contre Christiane RICHIER PEIRETTI) recettes d'investissement,
- Pour les **jardins locatifs** : vote de principe pour proposer des jardins potagers aux habitants désireux d'en avoir, cela permet également d'acquérir du foncier et c'est un service à la population. Si personne n'est intéressé, possibilité de planter des fruitiers. Opération adoptée à la majorité des membres (6 pour - 1 contre Christiane RICHIER PEIRETTI), le principe de l'opération fera l'objet d'une délibération propre une fois les devis et subventions définis.
- Pour l'**acquisition du tracteur** : Opération adoptée à la majorité des membres (6 pour - 1 contre Christiane RICHIER PEIRETTI) en dépenses et en recettes d'investissement,
- Pour l'**étude DFCI, Irrigation en liaison avec le budget de l'eau** : Opération adoptée à l'unanimité, le principe de l'opération fera l'objet d'une délibération propre une fois les devis et subventions définis.
- Pour l'**aire de retournement pour la collecte des déchets**, adopte à l'unanimité, l'opération en dépenses et recettes d'investissement,
- Pour toutes les autres lignes (**opérations financières, d'ordre et non individualisées**), adopte à l'unanimité, les opérations (financières, d'ordre et non individualisées) en dépenses et en recettes d'investissement.

Vote du budget Eau et Assainissement 2024

Hervé MIRAN confirme que le transfert de la compétence eau et assainissement est devenu facultatif. 3 possibilités s'offrent maintenant à la commune :

- Garder son autonomie
- Se regrouper avec la CCSB comme prévu initialement par la loi
- Se regrouper en syndicat. Pour cela, il faut une cohérence de ressource dans le respect des bassins hydrauliques. Il informe le conseil qu'une réunion est programmée par la CCSB le 16 avril prochain pour discuter de cette possibilité.

Les dépenses et recettes en section de fonctionnement sont votées à l'unanimité.

Opérations votées à l'unanimité :

- Travaux ZRR (financement Département + Agence de l'eau) : Télégestion + Drain
Le conseil conserve ses 2 opérations a minima, possibilité d'installer un dispositif radio pour la télégestion plutôt qu'un système avec carte SIM. Il faut contacter la CCSB, M. DIEUDONNE, savoir si les subventions ZRR (Agence de l'eau + Département) sont toujours d'actualité.
- Le projet de bassin à cheval sur les 2 budgets (bassin eau potable+DFCI+Fontaines/arrosage) fera l'objet d'une délibération en cours d'année, lorsque nous aurons pu obtenir un devis. Pas de montant voté.
- Pour l'extension du réseau d'assainissement : La station d'épuration manque d'apports, ces travaux sont donc pertinents voire même indispensables.

Modification du plan de coupes de l'Office National des Forêts

Vote = 7 voix « pour » (unanimité)

Monsieur le Maire informe le conseil qu'en accord avec l'agent ONF responsable du secteur, Enzo NAHAL, il est nécessaire de supprimer les parcelles ONF suivantes des coupes de bois :

- P6t état d'assiette 2027 = Suppression en cause du manque d'accessibilité et des contraintes d'exploitation importante pour les affouagistes pour l'abattage et débardage de leur lot
- P2t état d'assiette 2027= Suppression en cause du manque d'accessibilité et des contraintes d'exploitation importante pour les affouagistes pour l'abattage et débardage de leur lot.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Questions diverses

Délégations : Monsieur le Maire informe le conseil que dans le cadre de ses délégations, 2 décisions ont été prises :

- Attribution d'une concession dans le cimetière communal à Mmes CHAIX pour y fonder la sépulture de la famille BURLE (rassemblement de 3 membres déjà enterrés en pleine terre dans le cimetière)
- Adhésion à l'AMF et l'AMRF pour l'année 2025

Réunion des chemins communaux : la date du 24 avril est arrêtée, plutôt après-midi.

Le prochain conseil municipal sera fixé ultérieurement.

FIN de la SEANCE : 13h30

Monsieur le Maire,

Hervé MIRAN



Monsieur le secrétaire de séance

Bernard BAYLE-RAVEL

